

LES FEMMES DANS LES MÉTIERS DU FINANCEMENT

Entretien avec **Marie-Paule Noël (promo 2004)**, avocate associée chez **Jeausserand Audouard**, qui nous en dit plus sur le positionnement du cabinet et la place des femmes dans les métiers du financement.

Dites-nous-en plus sur l'évolution du cabinet.

Le cabinet a été fondé avec une vision entrepreneuriale. Il accompagne exclusivement les dirigeants, entrepreneurs, investisseurs et personnes fortunées lors de leurs opérations complexes et stratégiques.

Jérémy Jeausserand et Tristan Audouard, avocats fiscalistes expérimentés, ont créé le cabinet autour de la gestion patrimoniale, du contentieux fiscal et de la structuration de management packages. Ils ont rapidement souhaité renforcer le pôle Corporate du cabinet en accueillant Alexandre Dejardin, Erwan Bordet et Arnaud



“Ne laissez aucune idée reçue diminuer votre enthousiasme !”

MARIE-PAULE NOËL (PROMO 2004), AVOCATE ASSOCIÉE

Levasseur, experts dans les opérations de private equity et de M&A avec qui je travaille sur les aspects financement. Autre spécificité du cabinet : nous accompagnons les dirigeants lors de contrôles fiscaux complexes et de contentieux fiscaux dits « de place » grâce à l'équipe de Sarah Espasa-Mattei et Bernard Boutemy. Nous aimons à dire qu'« avec nos clients, nous ne parlons pas de droit ». Nous essayons d'avoir une approche stratégique et économique, et nous les accompagnons à chaque étape de croissance de leur entreprise. Le cabinet, créé en 2015, a débuté avec 6 avocats. Il en compte désormais 25. C'est une très belle évolution qui prouve que notre approche correspond à une demande.

Rappelez-nous votre périmètre d'actions.

J'ai rejoint le cabinet en septembre 2018 pour travailler sur tout ce qui a trait au financement des entreprises.

En tant que cabinet consultant les dirigeants, ma prédilection est la mise en place de dettes dans le cadre de transactions sponsorless (OBO, MBO). J'interviens également dans les autres domaines classiques du financement : refinancement, financement d'opérations de croissance externe, de LBO mais toujours côté emprunteur et émetteur.

Quels sont les sujets qui vous mobilisent ?

Tout d'abord, les problématiques de management. Un avocat n'a finalement jamais été formé à devenir un chef d'entreprise. Au-delà de la gestion du cabinet, nous avons une vraie réflexion sur le management de nos équipes. Le métier d'avocat est très exigeant mais nous voulons que nos collaborateurs soient épanouis dans ce qu'ils font et qu'ils sentent qu'ils participent à un projet collectif. En sus de leur enseignement la pratique du droit, nous portons beaucoup d'importance à les

familiariser avec les contours du métier : l'écoute du client, la gestion des situations délicates, la participation au business development, etc... Nous mettons aussi en place de nombreux événements de team building afin de rompre les barrières hiérarchiques qui sinon peuvent se mettre insidieusement en place. Cela facilite ainsi le dialogue sur tout type de sujets. Enfin, un autre thème qui m'interpelle est la place des femmes dans le monde du travail et en particulier dans les cabinets d'avocats. L'enjeu, au-delà d'une meilleure représentativité aux postes à responsabilités, est celui de ne pas passer à côté de talents.

Le monde du financement reste très masculin. Quelle vision portez-vous sur le secteur ?

Certes, mais l'équilibre se rétablit doucement. Je constate que de plus en plus de femmes se passionnent pour les métiers de la finance, nous sommes sur la bonne voie. Ensuite, dans le domaine du financement, les avocats sont souvent des avocates. Dans les trois cabinets dans lesquels j'ai exercé auparavant, mes associées étaient des femmes.

Si je devais apporter un conseil aux jeunes femmes intéressées par les métiers de la finance, ce serait de ne laisser personne ni aucune idée reçue diminuer leur enthousiasme ou les détourner de ce domaine passionnant. Les problèmes se règlent lorsqu'on les rencontre.

Quel que soit le domaine dans lequel elles exercent, j'encourage les jeunes femmes à adhérer à des réseaux qui réunissent des femmes afin notamment d'identifier les biais inconscients qu'elles vont peut-être rencontrer : sexisme ordinaire dans l'attitude, syndrome de l'imposteur, etc... Les identifier les aidera à les surmonter.